

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du samedi 15 juin 2024

Le samedi 15 juin 2024 à 16h00, les personnes identifiées comme membres d'honneur et membres à vie se sont réunies en Assemblée Générale en visioconférence.

ORDRE DU JOUR

1. Modification du siège de l'association
2. Adoption des nouveaux statuts et du règlement intérieur

1. MODIFICATION DU SIÈGE DE L'ASSOCIATION

Il est procédé à la proposition de modification du siège de l'association par le conseil d'administration. Après débat, l'Assemblée Générale Extraordinaire fixe, à l'unanimité, le siège de l'association à :

*Root Me
29b chemin de Grave
69450 Saint-Cyr-au-Mont-d'Or*

2. ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS ET DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

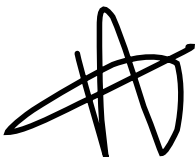
Il est procédé à la lecture du projet des nouveaux statuts et du règlement intérieur de l'association. Après débat, l'Assemblée Générale Extraordinaire adopte, à l'unanimité, les statuts et le règlement intérieur tels qu'ils figurent en annexe de ce procès-verbal.

Résultats du dépouillement :

- Nombre de votants : **10**
- Votes blancs et nuls : **0**
- Nombre de bulletins valables : **10**

Fait à **Paris** le **15/06/2024**,

Le Secrétaire
Alexandre Caravaca



Le Président
Adam Tagirov

